

Comité Local (CSAL Aude)

26 septembre 2024

DECLARATION

Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 Mél : cgt.ddfip11@dgif.finances.gouv.fr

Monsieur le Président,

Le 01 octobre devait être le premier jour d'examen du budget 2025 à l'assemblée nationale, finalement l'examen est repoussé au 09 octobre.

Le gouvernement démissionnaire et les cabinets ministériels ont annoncé le même niveau de coupes budgétaires pour 2025 que pour 2024.

Suite aux annonces gouvernementales de coupes budgétaires de 10 milliards d'euros cet hiver 2024, s'ajoutant au nouveau serrage de 16 milliards de coupes dans le budget 2024 (qui s'est notamment traduit par la forte hausse des tarifs de l'électricité avec la suppression du bouclier énergétique), **la secrétaire générale avait présenté les annulations prévues dans le champ du ministère pour 2024 :**

près de 2 milliards d'euros d'annulations, ce qui représente 1/5 des coupes globales annoncées dont : 15 millions au titre de la masse salariale, 1,8 milliard de dépenses de fonctionnement général.

Cela s'est traduit par exemple pour l'emploi dans la Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local (DGFIP) par - 8,2 millions € et pour les dépenses de fonctionnement par un Plan France très haut débit avec - 116 millions ; pour le fonctionnement de la Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local (DGFIP) : - 100,5 millions € (coupe qui va bien au-delà de la réserve initiale de 70,5 millions) ; pour la baisse du Fonds de Transformation de l'Action Publique de 9,8 millions ou de la subvention de l'ALPAF pour 3 millions, une baisse de la (fonction publique) de - 12,2 millions....

Jamais autant de richesses n'ont été créées dans le pays, il n'y a aucune raison à de nouvelles coupes budgétaires dans les services publics ou les dépenses sociales sinon d'augmenter les taux de profit du capital.

Les médias et les experts font à longueur d'antenne peur à la population mais aucun Etat ne peut faire faillite, il peut à la rigueur cesser de payer ses créanciers ce qui est déjà arrivé trois fois à l'Allemagne et une fois à la France ; un Etat fait toujours « rouler sa dette » ; en outre il se trouve que les marchés et opérateurs s'arrachent la dette française qui est une des plus demandées (car sûre) tandis qu'il y a plus de demande que d'offre de dettes françaises ; la dette publique est bien moins importante que la dette du plus simple foyer français qui a acheté son logement. Enfin il est anti-comptable de comparer un flux (PIB) à un passif (dette), un passif (dette) se compare à un actif ! Et la France a largement plus d'actif que de passif...

Les sujets locaux sont nombreux. A l'ordre du jour de ce CSA nous voyons qu'il n'y a pas la semaine en

quatre jours, que nous supposons reportée à une date ultérieure ou abandonnée. A ce sujet la médecine de prévention de la haute-Garonne a été sollicitée une première fois et a émis l'avis que lorsque les horaires sont proches des 40 heures sur 4 jours, il existerait un accroissement de la fatigue et du risque accidentel. Concernant plus spécifiquement les agents administratifs, l'augmentation du nombre d'heures dans la journée devrait augmenter mécaniquement le temps passé en position assise. Pour rappel, la sédentarité augmente les **risques de tensions musculaires, de douleurs lombaires, de pathologies cardiovasculaires, de maladies métaboliques** (diabète, obésité), **de cancers, et peut retentir sur la santé mentale.**

Vous proposez un point sur **le tableau de veille sociale dans l'Aude et les résultats de l'observatoire interne**. A ce sujet nous faisons déjà remarquer que la DGFIP a les plus mauvais résultats du ministère en matière de taux de satisfaction des rémunérations et de reconnaissance et valorisation dans le travail.

Nous avons donc des questions locales et notamment besoin d'un point situation emploi par service : quel service encore en sous effectif au 01/09 ? Question de la Taxe urbanisme et des docs CSAL emplois erronés de janvier ? Des questions sur certains problèmes emplois (exemple Limoux). **Besoin d'un point sur le renfort CDC par SIP de la DDFIP11 pour la campagne des avis de septembre (activités, conséquences), d'un point sur l'annonce des places parking en plus pour le CDC** (voir GT et Ulysse rubrique parking) et des cartes de parking en plus ; **point sur relance Mairie suite à leur non réponse aux points évoqués dans la lettre du 25 mars** de M. Pessarossi au sujet du parking sur Carcassonne. Point sur les **dépenses de chacune des trois journées cadre A, B, C**. Point sur la réorganisation du SIP de Carcassonne. **Point** sur accueil Limoux en matière de conséquences sécurité, communication. Un bilan de l'accueil des nouveaux.

Nous appelons enfin toujours les collègues à s'organiser avec le syndicat car c'est bien au crédit de ceux qui ont lutté en faisant grève pour les rémunérations en 2023 comme en janvier et le 19 mars dernier que les syndicats ont pu gagner 300 euros d'indemnitaire supplémentaire pour 2024 et 500 euros en 2025 même si cela reste très insuffisant. Et c'est également seulement avec nos luttes que nous ferons reculer les coupes budgétaires, comme la réforme des retraites.

La CGT Finances Publiques Aude